

Alexandre Wauquiez (SFR) : « Une expérience réussie sur la 4G ne peut pas se faire sans la 3G+ »

Zones de déploiement prioritaires, mise en avant du 800 MHz, futurs services performants... Comme pour [Orange](#) et [Bouygues Telecom](#), la 4G LTE est stratégique chez SFR. Nous poursuivons avec **Alexandre Wauquiez**, directeur marketing réseau chez SFR, nos entretiens sur la stratégie 4G des opérateurs en France.

Contrairement à Orange et Bouygues Telecom, SFR lance ses opérations pilotes 4G LTE sur Lyon et Montpellier. Pourquoi deux villes ? Deux projets ne risquent-ils pas d'être trop lourds à gérer de front ? Quid de Marseille plus densément peuplé ?

Nous avons annoncé le déploiement de nos deux premières villes, Lyon et Montpellier, avec ouverture des premiers services commerciaux début 2013. Nous voulons aller au-delà très rapidement, mais je ne peux pas vous communiquer de noms aujourd'hui.

L'une des principales conditions pour ouvrir le LTE passe par le raccordement en fibre optique du site radio au cœur de réseau. La 4G apportera en effet du 100 Mbit/s partagé par antenne. Un débit que seule la fibre peut soutenir, alors que beaucoup de sites sont reliés en ADSL, liaison spécialisée (LS) ou SDSL. Aujourd'hui, le plus compliqué est d'amener la fibre aux pylônes des antennes radio, ce qui se fait notamment dans le cadre de nos déploiements FTTH (fibre à domicile, NDLR). Nos déploiements 4G se feront donc aussi en fonction de l'avancement du raccordement en fibre de nos sites radio, en plus du critère de la densité de population à couvrir.

Lyon et Montpellier sont quasiment entièrement fibrés, c'est donc un élément assez structurant dans notre démarche. Marseille, où nous avons fait une démonstration de la 4G en septembre 2011, mais sur un seul site, sera évidemment une ville importante dans le cadre de notre déploiement 4G.

La priorité de déploiement de SFR ne portera donc pas sur les zones densément peuplées ?

Si, les zones densément peuplée restent notre priorité. Nous rappelons que notre licence nous oblige aussi à déployer les zones peu denses, dites ZDP (zones de déploiement prioritaire), lesquelles adressent environ 3000 communes. Selon les obligations du régulateur, il nous faudra couvrir 40 % de ces ZDP d'ici 2017, un délai court. Nous prévoyons de commencer le déploiement aux alentours de 2014.

SFR a investi 1,2 milliard d'euros environ pour l'acquisition des licences 4G. Quels sont les montants des investissements nécessaires pour déployer le LTE ?

Nous investissons environ 1,5 milliard d'euros par an dans nos infrastructures réseau, et nous prévoyons de conserver des niveaux d'investissements importants dans le futur. Nous prévoyons notamment le déploiement de l'UMTS 900 pour la 3G, qui utilise les fréquences basses pour

améliorer la pénétration des bâtiments, et celui de la dernière génération de 3G+ appelée « dual carrier » ou « 3G+ à 42 Mbit/s ». Celle-ci permettra à nos clients qui n'ont pas de terminal 4G de bénéficier du très haut débit mobile dès cette année. Car l'installation de la 4G va prendre un certain temps.

En attendant, il y a énormément d'opportunité autour de la 3G. Donc nous continuons d'investir massivement sur la 3G dont le 42 Mbit/s couvre aujourd'hui 30 % de la population et atteindra 63 % de la population couverte en fin d'année. Ainsi, à chaque fois qu'un nouveau site 4G apparaîtra, il sera équipé de la meilleure 3G+ du marché. Une expérience réussie sur la 4G ne peut pas se faire sans la 3G+. D'où la nécessité de généraliser le 42 Mbit/s en 3G+.

Nous pensons que la 4G commencera à vraiment décoller en 2015 avec l'arrivée de terminaux abordables et une couverture significative. Entre-temps nous continuerons de proposer toujours plus de débits à nos clients en 3G.

Au-delà des coûts d'accès plus élevés des fréquences 800 MHz, vous avez massivement plus investi sur ces dernières (plus de 1 milliard d'euros) avec 2 lots de 10 MHz que dans le 2,6 MHz. Pourquoi ce choix ?

Notre priorité a toujours été de privilégier les fréquences 800 MHz pour leur couverture très étendue en zone peu dense (5 à 10 km par site) et leur bonne pénétration à l'intérieur des bâtiments. Nous voulions avoir une quantité suffisante sur ces fréquences basses. Ensuite, on peut ajouter par-dessus les 2,6 GHz pour les cœurs des villes. Nous avons estimé avoir besoin du 2,6 GHz, mais pas de manière critique par rapport au 800 MHz. D'où la différence d'investissement dans la licence.

[Suite de l'article en page 2](#)

Ce qui signifie que vous allez d'abord déployer en 800 MHz ?

Nous aurions souhaité déployer en 800 MHz, mais les risques, non prouvés, d'interférence avec la TNT (TV numérique terrestre) nécessitent des tests pour s'assurer que cela n'impactera pas les signaux de télévision. Les tests se feront de manière localisée dans une ville donnée. Ensuite, dès que nous nous serons assurés qu'il n'y a pas de problèmes, nous déploierons le 800 MHz rapidement. Dans tous les cas, le 800 MHz sera nécessaire pour couvrir la ZDP évoquée précédemment et nous espérons que les déploiements pourront démarrer à partir de 2014.

Quels sont vos fournisseurs équipementiers ?

Nous sommes en plein appel d'offres, je ne peux donc pas répondre à cette question. Actuellement, nous nous fournissons chez Huawei, Nokia Siemens et Alcatel-Lucent de manière équilibrée. Nous communiquerons prochainement sur le choix de nos partenaires pour la 4G.

Le PDG d'Orange Stéphane Richard a récemment proposé de mutualiser les réseaux 4G. Est-ce une bonne idée ? Comment SFR compte y répondre ?

La mutualisation est déjà inscrite dans la licence. Tout opérateur recevant une demande de mutualisation devra y répondre. Ce n'est donc pas une idée nouvelle et elle est déjà appliquée sur

les infrastructures 2G et 3G sur les zones blanches. Pour des raisons évidentes d'économies, la mutualisation se fera également sur la 4G. Mais nous ne savons pas encore comment. Nous nous y intéresserons notamment pour les zones de déploiement prioritaires dans les fréquences basses entre les trois opérateurs qui détiennent une licence 800 MHz.

De fait, Free Mobile ne dispose pas de licence 800 MHz. Avez-vous reçu une demande d'itinérance de sa part sur les 800 MHz ?

Nous devons répondre à toute demande d'itinérance. Pour le moment, nous n'avons pas été sollicités par Free Mobile à qui nous répondrons évidemment par une proposition.

L'arrivée de la 4G représente-t-elle une opportunité de remettre en valeur le réseau de SFR avec de nouveaux services, voire de se distinguer de la concurrence ?

La 4G va améliorer les performances de l'Internet mobile. Il n'y a pas énormément de différence avec la 3G à 42 Mbit/s pour le streaming, mais la 4G apportera une meilleure latence (ping) et un débit en émission (upload) plus important. Cela permettra aux entreprises de porter sur la 4G de nouveaux services comme les jeux en ligne, l'univers de la vidéo en direct, etc. Une instantanéité que ne permet pas la 3G. Les services seront fournis par SFR ou des tiers. Nous travaillons notamment à des services autour des suites de communications et les services cloud pour les entreprises.

SFR a l'intention de maintenir ses investissements dans le réseau notamment pour faire évoluer ses débits, qu'il s'agisse de la 3G + à 42 Mbit/s ou de la quatrième génération de mobile (4G). Ces augmentations de débits vont permettre un confort de connexion sur le mobile inégalé jusqu'ici, proche de celui de l'ADSL. Ces débits permettront de répondre à la forte croissance annuelle (50 %) du volume de l'Internet mobile. Les terminaux 4G sont encore chers en gamme de prix donc la 3G reste importante. Nous serons évidemment très présents sur la 4G, mais nous comptons plus globalement devenir leader sur l'internet mobile en amenant également le meilleur réseau 3G+ à nos clients.

Crédit photo © Jean Chiscano

Voir aussi

[Quiz l'Espresso.fr – Connaissez-vous bien les opérateurs mobiles ?](http://www.lesespresso.fr/quiz/connaissez-vous-bien-les-operateurs-mobiles/)